



Formulaire d'adhésion CCV2R 2024-2025

Site internet : www.ccv82.fr / N° FFESSM 08 82 0193 / E-mail : corail82r@gmail.com

Nom : Prénom :
 Né(e) le :/...../..... Commune : Département :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Tél. fixe : Tél portable :
 Mail :@.....
 Niveau de plongeur : N° de licence : Taille (Polo/Tee shirt) :

Tarifs des adhésions et prestations (comprend la licence FFESSM)

| | 1ère inscription | Années suivantes |
|-------------------------------------|--|------------------|
| Jeune de 12 à 15 ans | | 110 € |
| Adulte et enfant à partir de 16ans | 160 € | 135 € |
| Famille ou couple | 135 € | 110 € |
| Adhérent venant d'un autre Club | | 125 € |
| Passager ou Nageur piscine | | 70 € |
| Formateur bénévole diplômé FFESSM | | 50 € |
| Pack découverte (à partir de 8 ans) | | 35 € |
| Formation en milieu naturel | Plongée technique = 35€. Si plus de 4 plongées techniques par séjour, forfait = 160 € | |

*Pack Découverte : un produit d'initiation et de découverte de la plongée en scaphandre, **sans contrainte de licence et de visite médicale. accompagné par un moniteur pendant 3 plongées dans une profondeur de 6m maximum. Il donne lieu à la délivrance d'une carte de plongeur.**

➤ **ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES** (Garanties consultables sur <http://www.cabinet-lafont.com>)
 Nous vous recommandons de souscrire une **assurance complémentaire**. La Fédération propose par l'intermédiaire de son assureur, le Cabinet Lafont, 3 formules de base et 3 formules assurance voyage plongée. Cette assurance est fortement conseillée aux plongeurs désirant plonger à l'étranger.

| CATEGORIES | LOISIR 1 | LOISIR 2 | LOISIR 3 | PISCINE |
|-------------|----------|----------|----------|------------------|
| LOISIR BASE | 23.50 € | 28.00 € | 48.00 € | 13.00 € |
| LOISIR TOP | 45.00 € | 56.00 € | 93.00 € | Pas de garanties |

- **PIÈCES A FOURNIR:**
- ce formulaire d'adhésion dûment complété **recto/verso**.
 - 1 **certificat médical** de non contre-indications à la pratique d'activités subaquatiques par tout médecin selon le modèle de la FFESSM. **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport dans certains cas particuliers : Trimix H, compétition Apnée eau libre, Handisub, sportif sélectionné en Équipe de France ou compétition internationale officielle en individuel.**
 - le règlement correspondant par chèque à l'ordre du **CCV2R** ou par virement bancaire **IBAN CCV2R BPO AGEN PIN / FR76 1780 7000 3405 1195 0299 906**
 - pour les nouveaux adhérents non débutants un justificatif de niveau (copie carte CMAS ou passeport)
 (1) Tous les licenciés à la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM



Autorisation parentale pour les mineurs :

Je, soussigné(e) : Nom/Prénom....., père, mère, tuteur, autorise
ma fille, mon fils (rayer les mentions inutiles) Nom/Prénom.....
à participer aux activités et entraînements dans le respect des statuts et du règlement intérieur du C.C.V.

➤ Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom/Prénom.....

Adresse :

Code postal :Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

➤ Autorisation de diffusion de l'image

Rappel : Les principes issus de droit à l'image

Le droit à l'image permet à toute personne de s'opposer - qu'elle que soit la nature du support utilisé - à la reproduction et à la diffusion, sans son autorisation expresse, de son image. L'autorisation de captation ou de la diffusion de l'image d'une personne doit être expresse et suffisamment précise quant aux modalités de l'utilisation de l'image (pour quelle finalité l'autorisation a-t-elle été donnée, quelles sera la durée de l'utilisation de cette image). Dans le cas d'images prises dans des lieux publics, seule l'autorisation des personnes qui sont isolées et reconnaissables est nécessaire.

La diffusion à partir d'un site web, de l'image ou de la vidéo d'une personne doit respecter ces principes.

Le non-respect de cette obligation est sanctionné par l'article 226-1 du code pénal qui prévoit un an d'emprisonnement et 45000 € d'amende. Pour autant, lorsque la capture de l'image d'une personne a été accomplie au vu et au sus de l'intéressée sans quelle s'y soit opposée alors qu'elle était en mesure de faire, le consentement de celle-ci est présumé.

(Issu du site de la CNIL)

Pour les adultes :

Je soussigné(e) : Nom/Prénom.....autorise les responsables du Corail Club Valencien des 2 Rives à me prendre en photos et utiliser celles-ci pour la réalisation d'un album photos sur le site internet du CCV2R : <https://www.ccv82.fr/album-photos/>

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) : Nom/Prénom..... père, mère, tuteur, (rayer les mentions inutiles) autorise les responsables du Corail Club Valencien des 2 Rives à prendre en photos (rayer les mentions inutiles) ma fille, mon fils Nom/Prénom..... et utiliser celles-ci pour la réalisation d'un album photos sur le site internet du CCV2R : <https://www.ccv82.fr/album-photos/>

Date :

Signature précédée de la mention **lu et approuvé**

L'accès à la piscine est possible lorsque le dossier d'adhésion est réceptionné complet, accompagné du règlement et enregistré par le CCV2R auprès de la FFESSM.